

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NEW BODY LINE SA

SIEGE SOCIAL : AVENUE ALI BALHAOUANE 5199 MAHDIA - TUNISIE

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société NEW BODY LINE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le Mercredi 16 avril 2025 à 10h00 au siège de NEW BODY LINE sise à Av. Ali Belhouane Mahdia à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires.
2. Pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du Procès-Verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL : AVENUE ALI BALHAOUANE -5199 MAHDIA- TUNISIE

La société NEW BODY LINE publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16 Avril 2025 à 10h au siège de la société.

1- Première résolution : Désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la décision de l'Assemblée Générale Elective tenue le 25 Mars 2025 et ratifie la nomination de M Sofien Ben SLAMA au poste représentant les actionnaires minoritaires pour une période de 3 ans, soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

2- Deuxième résolution : Pouvoirs.

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir, au Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité